



Véhicule de service adapté

Par **LEMARRE**, le **18/11/2010** à **06:31**

Bonjour,
Je suis technicien itinérant sur le Nord de la France. J'ai un grand secteur et je fais en moyenne 75 000 Kms / an.
Actuellement, j'ai un Scénic comme véhicule de service mais mon employeur veut le remplacer par un utilitaire style Peugeot Partner .
Avec ce type de véhicule, les conditions de travail vont beaucoup se dégrader.
Je voulais savoir si l'employeur n'était pas tenu de fournir un véhicule adapté à la situation.
Merci d'avance
Jean-François

Par **amajuris**, le **18/11/2010** à **09:15**

bjr,
il vous faut argumenter en quoi le nouveau véhicule n'est pas adapté à votre situation par rapport à l'ancien ce qui me semble difficile et subjectif.
il vous faut prouver en particulier que le véhicule utilitaire prévu est moins confortable que votre véhicule actuel.
cdt